



PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Procès-verbal de la séance du **conseil d'établissement de l'école** Pointe-Olivier du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **jeudi le 11 mai 2023 à 18 h 15** à l'école Pointe-Olivier, 278, chemin des Patriotes.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Madame Sophie Dugrenier - présidente du CÉ
- Madame Isabelle La Rocque - secrétaire
- Madame Julie Jolin – parent
- Madame Nadyne Marcil – enseignante
- Madame Sylvie Poudrette- enseignante
- Madame Annie-Mélanie Rioux – directrice
- Monsieur Pierre-Yves Viens – membre de la communauté
- Madame Mylène Fournier – vice-présidence, parent
- Madame Isabelle Tremblay – enseignante
- Madame Marie-Pier S. Viger – parent substitut

ÉTAIENT ABSENTS :

- Madame Audrée-Ann Minville – professionnel
- Madame Julie Aedo Bouchard – parent substitut
- Madame Sylvie Lagacé – enseignante substitut
- Madame Marlyne Landry – enseignante substitut
- Madame Valéry Casavant – membre de la communauté
- Madame Chantale Cinq-Mars – personnel de soutien

1. Présence et ouverture de la séance

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; le quorum étant atteint, la séance est déclarée valablement constituée.

Madame Sophie Dugrenier, présidente souhaite la bienvenue aux membres du CÉ à 18h25.

2. Ordre du jour

[Résolution 2023-05-11-CÉ-01](#)

Les points procédures en cas d'accident en classe et sortie des élèves du 3^e cycle à Up-là ont été ajoutés à l'ordre du jour avant son adoption.

Il est proposé par madame **Marie-Pier S. Viger** d'adopter l'ordre du jour, tel que déposé après modifications.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



3. Procès-verbal – CÉ du 30 mars 2023 et suivi

[Résolution 2023-05-11-CÉ-02](#)

Chaque membre du conseil d'établissement ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 30 mars 2023 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par madame Mylène Fournier d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 30 mars 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Période de questions du public

Aucun public

5. Mot de la présidence

Madame Sophie Dugrenier souhaite la bienvenue aux membres du Conseil.

6. Mot de la direction

Madame Annie-Mélanie Rioux annonce que les poteaux qui penchaient sur la cour d'école près de la zone de la patinoire ont été remplacés et que les modules de la cour du préscolaire et du parc des grands sont maintenant installés. Elle souligne également l'ajout de nombreuses structures pour le ballon-poire et informe les membres du conseil qu'une lettre sera envoyée aux parents pour solliciter leur aide lors de la fête de fin d'année.

7. Représentants de la communauté

Monsieur Pierre-Yves Viens informe le Conseil qu'une campagne de sensibilisation de la vitesse sera bientôt déployée. La ville poursuit ses démarches pour développer d'autres moyens afin de sensibiliser la population à la vitesse et à la sécurité des enfants. Une suggestion de faire des installations permanentes pour la patinoire est lancée. Madame Annie-Mélanie Rioux propose de se joindre au groupe de discussion.

8. Projet éducatif

Madame Annie-Mélanie Rioux présente la démarche amorcée quant au renouvellement du projet éducation de l'école Pointe-Olivier. Elle mentionne qu'à la suite d'un travail de collaboration entre les divers acteurs, les valeurs de plaisir, de bienveillance et de respect ont été retenues. Une deuxième étape quant à l'identification des comportements vus et entendus en lien avec ces valeurs a été réalisée et le comité pédagogique se penchera sur les résultats afin de proposer le libellé d'une vision pour l'école.

9. Points de décision

9.1 Balises des frais chargés aux parents et listes d'effets scolaires

[Résolution 2023-05-11-CÉ-03](#)

Madame Annie-Mélanie Rioux présente l'ensemble des balises des frais chargés aux parents et explique que l'augmentation des frais résulte en grande partie de l'augmentation du coût du papier.

Madame Rioux présente l'ensemble des listes d'effets scolaires qui seront nécessaires pour l'an prochain selon les différents niveaux.

Il est proposé par madame Mylène Fournier d'approuver les balises des frais chargés aux parents ainsi que les listes d'effets scolaires pour l'année 2023-2024 tels que déposées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9.2 Résultats du sondage annuel aux élèves

[Résolution 2023-05-11-CÉ-04](#)

Madame Annie-Mélanie Rioux fait un retour sur le sondage et propose de présenter les suggestions au conseil des élèves l'an prochain.

9.3 Date de l'assemblée générale aux parents 2023-2024

[Résolution 2023-05-11-CÉ-05](#)

Madame Annie-Mélanie Rioux présente qu'après consultation après de l'équipe-école, la date du lundi 28 août à 18h00 a été retenue pour une proposition au conseil d'établissement.

Il est proposé par madame Nadyne Marcil d'adopter la proposition.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.4 Menu de cafétéria 2023-2024

[Résolution 2023-05-11-CÉ-06](#)

Il est proposé par madame Isabelle La Rocque d'adopter le menu de cafétéria 2023-2024 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.5 Activité Nager pour survivre pour les élèves de 3^e année

[Résolution 2023-05-11-CÉ-07](#)

Il est proposé par madame Marie-Pier S. Viger d'approuver la participation des élèves de 3e année à l'activité Nager pour survivre en juin prochain.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9.6 Ajout d'une rencontre extraordinaire

[Résolution 2023-05-11-CÉ-08](#)

Il est proposé par madame Julie Jolin d'approuver l'ajout d'une rencontre extraordinaire le jeudi le 1^{er} juin, 18h15 en virtuel.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9.7 Acception de dons

[Résolution 2023-05-11-CÉ-09](#)

Il est proposé par madame Mylène Fournier d'approuver l'acceptation du don de 100\$ de la ferme Daigneault pour le projet récompense vélo.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10. Information du comité de parents

Nous n'avons pas de représentant cette année. L'information est transmise à tous dès réception.

11. Varia

11.1 Sortie des élèves du 3^e cycle à Up-là en juin

Il est proposé par Madame Sylvie Poudrette d'approuver la sortie des élèves du 3^e cycle à Up-là en juin prochain.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

11.2 Procédures en cas d'accident en classe

Madame Annie-Mélanie Rioux explique qu'en règle générale, un appel est fait aux parents, un rapport d'accident peut être complété et les interventions sont ajustées selon la gravité de la situation.

Les enfants ayant des comportements problématiques connus sont soutenus par l'équipe TES selon les moyens mis au plan d'intervention et des fiches de prévention active sont mises en place dans un but d'harmoniser les interventions entre les intervenants.

12. Levée de la séance

[Résolution 2023-05-11-CÉ-07](#)

Il est proposé par madame Nadyne Marcil que la séance soit levée à 19h38.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Sophie Dugrenier
Présidente du CÉ

Annie-Mélanie Rioux
Direction

